

Fiche n°7 - Quelles retombées économiques pour les territoires?

Le S3REnR Grand Est envisage un volume important d'investissements sur le territoire. La réalisation des projets issus du schéma générera d'importantes retombées directes et indirectes pour l'économie locale.

Des retombées financières pour les collectivités	
Les retombées fiscales	Les ouvrages électriques sont soumis à plusieurs taxes et impôts.
	Au total, la fiscalité cumulée de l'ensemble des projets inscrits au S3REnR Grand Est pourrait avoisiner 2 millions d'euros par an à l'échelle de la région.
Le Plan d'Accompagnement de Projets	Lorsqu'un projet nécessitera la création d'un tronçon de ligne aérienne de transport d'électricité à 225 000 volts et plus (pour le raccordement d'un nouveau poste à une ligne existante par exemple), un fonds sera constitué pour venir en soutien à des projets portés par les collectivités locales.
Des retombées économiques pour les entreprises	
Avant les travaux	pour tout ce qui relève des études environnementales réalisées par des bureaux d'études.
Pendant les travaux	pour les entreprises locales et régionales du bâtiment et des travaux publics, pour le gardiennage et la location de matériels, pour l'hébergement et la restauration des équipes chantier, etc
Après les travaux	pour des entreprises de services agricoles et d'artisanat (travaux d'entretien, d'élagage) et des associations locales (visite de sites, expositions pédagogiques).

Pour en savoir plus : www.rte-france.com/RTE apporte sa contribution financière aux territoires

Exemples d'activités locales concernées par des travaux sur les ouvrages électriques

Activités sous-traitées

- o Terrassements (plateformes, pistes d'accès...)
- o Déboisements
- Clôtures des postes électriques (murs, palplanches, portail...)
- o Raccordement télécoms
- Aménagements paysagers
- Génie civil (fondations de pylônes, tranchées, blindage de fouilles...)
- o Réfection de voiries
- o Collecte et traitement des déchets

Fourniture de services

- o Gardiennage
- o Hôtellerie
- o Restauration
- o Formations

Achats de matériaux

- o Carrières (gravats, sables...)
- o Centrales à béton
- Bois et palplanches
- o Signalisation
- o Métaux
- o Fers à béton

Location de matériels

- o Matériels de travaux publics
- o Bungalows
- o Grues
- Nacelles
- o Signalisations et barrières
- o Sanitaires chimiques



À combien peut-on estimer les retombées économiques du S3REnR Grand Est? En moyenne, 20 à 30% des investissements consacrés par RTE à un projet bénéficient directement au

territoire.

Quelles sont les chances des entreprises locales de participer aux chantiers de RTE ? RTE est engagé depuis plusieurs années dans des démarches volontaires d'optimisation des retombées locales. À titre d'exemple, des clauses sociales et environnementales sont intégrées aux cahiers des charges

des marchés de travaux, ce qui permet aux entreprises locales de valoriser leur proximité et leur présence sur les territoires.

Comment les territoires peuvent se mobiliser pour favoriser les entreprises locales ? Pour optimiser les retombées locales, toutes les initiatives sont bonnes à prendre.

RTE a mené plusieurs expériences avec des acteurs économiques (Chambres de Commerce et d'Industrie, fédérations professionnelles...) : des forums de rencontres entre les entreprises locales et les donneurs d'ordre, des guichets uniques permettant aux entreprises de s'informer sur les marchés, etc...